



## 23 MAI JOURNÉE D'ALERTE POUR L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE

Une fois de plus, MEDEL marque le 23 mai comme *Journée d'Alerte pour l'Indépendance de la Justice*, rappelant que l'indépendance du pouvoir judiciaire est la pierre angulaire de toute société libre et démocratique.

Une autre année s'est écoulée et les défis à l'Etat de Droit ont augmenté en nombre et en intensité.

Une terrible guerre a commencé en Europe et des images que nous pensions toutes reléguées à jamais dans les livres d'histoire sont de retour devant les yeux de tous - des civils innocents souffrant les horreurs de la guerre et des violations flagrantes du droit international et humanitaire. **MEDEL appelle à la levée urgente et immédiate de tous les obstacles à l'existence d'une véritable justice pénale internationale, capable d'enquêter de manière approfondie et de porter en justice les responsables de telles atrocités.**

En Pologne, les autorités continuent de contester les décisions des institutions et des tribunaux internationaux et les juges et les procureurs sont toujours persécutés, suspendus et punis pour avoir défendu l'Etat de droit et l'indépendance du pouvoir judiciaire. La récente reconduction des membres du Conseil Supérieur de la Magistrature, par le biais d'une procédure qui a déjà été considérée comme incapable de garantir l'indépendance de cet organe vis-à-vis de l'influence indue d'autres pouvoirs, est un signe clair de la réticence du gouvernement polonais à se conformer aux normes de l'Etat de droit. Par conséquent, compte tenu des arrêts rendus par la Cour Européenne des Droits de l'Homme et la Cour de Justice de l'Union Européenne, **MEDEL demande instamment à la Commission Européenne d'utiliser à nouveau "le mécanisme de procédure d'infraction" concernant le Conseil Supérieur de la Magistrature. C'est le moment où les autorités de l'UE doivent être conséquentes dans leur lutte pour le respect de l'Etat de droit dans tous les Etats membres. Il ne peut y avoir de compromis lorsqu'il s'agit des valeurs fondamentales de l'UE telles que l'indépendance du pouvoir judiciaire.** Toute activité supplémentaire du Conseil Supérieur de la Magistrature illégalement établi en Pologne ajoute aux dommages déjà infligés en produisant des juges mal nommés dont les décisions - selon les verdicts des tribunaux européens - peuvent être remises en question dans le futur.

Comme MEDEL l'alerte depuis de nombreuses années, la lutte pour l'indépendance du pouvoir judiciaire passe aussi par la mise en place de parquets véritablement indépendants dans tous les pays, sans influence de l'exécutif dans la nomination des magistrats ou des procureurs généraux et avec des règles claires garantissant l'indépendance des enquêtes criminelles. **MEDEL exhorte tous les pays à adopter les réformes nécessaires pour assurer l'existence de parquets véritablement indépendants.**

En ce jour, rappelons une fois de plus nos collègues turcs et leur lutte sans fin pour le retour de l'Etat de droit dans leur pays, en pensant à Murat Arslan, le Président de YARSAV, toujours emprisonné et ayant subi une autre condamnation dans un autre jugement qui n'a pas respecté les critères d'un procès équitable. **MEDEL appelle à la libération immédiate de Murat Arslan et à la réintégration complète de tous les juges et procureurs injustement licenciés.**

La lutte sans fin pour l'Etat de droit est le meilleur hommage que nous puissions rendre à la mémoire de Giovanni Falcone et de tous ceux qui se sont sacrifiés pour la Justice.

**23 mai 2022**

*Chaque 23 mai, MEDEL honore la mémoire de Giovanni Falcone, le juge italien assassiné par la mafia ce jour-là, en 1992, ayant déclaré cette date comme Journée d'alerte pour l'indépendance de la Justice.*